



AGENDA
DES PUBLICATIONS
2026

L'IDB EST L'ORGANE OFFICIEL DE LA FRECEM.
MENSUEL PROFESSIONNEL, IL EST DESTINÉ
AUX ENTREPRISES DE MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE ET
CHARPENTERIE EN SUISSE ROMANDE, AINSI QU'AUX
PLANIFICATEURS ET AUX ARCHITECTES.



AGENDA DES PUBLICATIONS



DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	12 DÉCEMBRE 2025
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	08 DÉCEMBRE 2025
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	12 DÉCEMBRE 2025
DATE DE PARUTION:	15 JANVIER 2026

Fermeture FRECEM/IDB du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026

02

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	20 JANVIER 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	16 JANVIER 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	30 JANVIER 2026
DATE DE PARUTION:	13 FÉVRIER 2026

03

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	19 FÉVRIER 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	13 FÉVRIER 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	02 MARS 2026
DATE DE PARUTION:	16 MARS 2026

04

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	19 MARS 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	13 MARS 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	01 AVRIL 2026
DATE DE PARUTION:	15 AVRIL 2026



DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	17 AVRIL 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	15 AVRIL 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	01 MAI 2026
DATE DE PARUTION:	15 MAI 2026

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	19 MAI 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	15 MAI 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	01 JUIN 2026
DATE DE PARUTION:	15 JUIN 2026

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	19 JUIN 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	16 JUIN 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	01 JUILLET 2026
DATE DE PARUTION:	15 JUILLET 2026

Fermeture FRECEM/IDB du 27 juillet au 16 août 2026

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	20 AOÛT 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	18 AOÛT 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	01 SEPTEMBRE 2026
DATE DE PARUTION:	15 SEPTEMBRE 2026

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	18 SEPTEMBRE 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	16 SEPTEMBRE 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	01 OCTOBRE 2026
DATE DE PARUTION:	15 OCTOBRE 2026

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	19 OCTOBRE 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	15 OCTOBRE 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	30 OCTOBRE 2026
DATE DE PARUTION:	16 NOVEMBRE 2026

12026 12 12027 01

DÉLAI DE RÉCEPTION DES ANNONCES:	20 NOVEMBRE 2026
DÉLAI DE RÉCEPTION DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DES PUBLIREPORTAGES:	17 NOVEMBRE 2026
DATE LIMITE DE LIVRAISON DES ENCARTS:	01 DÉCEMBRE 2026
DATE DE PARUTION:	15 DÉCEMBRE 2026

Fermeture FRECEM/IDB du 23 décembre 2026 au 3 janvier 2027

INFORMATION DE LA REDACTION IDB pour 2026

L'année 2026 sera exceptionnelle: l'IDB paraîtra sur 10 numéros au lieu de 12! La rédaction teste cette formule pendant une année, en regroupant les éditions de juillet-août et de décembre-janvier. Elle renoue ainsi avec la pratique qui était en vigueur dans les années 1970. N'hésitez pas à contacter la rédaction pour de plus amples informations.

En cas de nécessité ou de raison impérieuse, la rédaction se réserve le droit de modifier de quelques jours les dates de parution indiquées dans le présent document.

IDB INDUSTRIEL DU BOIS Chemin de Budron H6 1052 Le Mont-s/Lausanne

т 021 652 15 53 D 021 657 04 17 E idb@frecem.ch w www.frecem.ch